

Le Livre des Juges

Juges 17-18 : Mika ou la déchéance spirituelle

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 12 mai 2015

Ce matin, nous allons poursuivre notre cycle de prédications dans le livre des Juges avec la première des deux histoires qui forment la conclusion de ce livre, une histoire qui de prime abord semble anecdotique. Je vous invite donc à la lecture des chapitres 17 et 18 mais en laissant quelques versets de côté sinon ce serait trop long.

Lecture : Jg 17.1-18.10

Ensuite vient le récit du départ de l'armée des Danites pour aller conquérir ce territoire situé à l'extrême Nord du pays promis. Toutefois, en chemin, ces « valeureux » guerriers font une incursion chez Mika afin de lui voler tous ses objets de culte et enlever le Lévite, parfaitement consentant d'ailleurs, pour qu'il leur serve de prêtre. Voyons maintenant la situation finale de Mika en **Jg 18.24-27**.

Quant aux Danites, ils partirent courageusement massacrer une population pacifique pour s'emparer de leur territoire mais l'auteur précise, avec sa finesse et son ironie habituelles, que leur descendance sera emmenée en captivité.

Nous commençons à nous habituer aux histoires lamentables de certains de ces personnages qui furent chefs-juges en Israël mais avec Mika nous atteignons un paroxysme et touchons ce qu'implique concrètement la déchéance spirituelle, à la fois individuelle et collective.

1- Le contexte

Voyons tout d'abord les faits rapportés par le narrateur.

Il dresse un tableau en trois actes.

Acte 1, c'est la présentation de Mika. Un homme qui a volé sa mère, et excusez du peu puisque le larcin s'élève à 1100 pièces d'argent, soit 82,5 kg de ce métal précieux. Cet homme avoue sa faute très probablement car il a peur de la malédiction que sa mère a prononcée, en sa présence, sur le voleur. Mais nous pouvons noter qu'il ne manifeste aucune crainte vis-à-vis du Seigneur, ni aucune honte d'avoir volé.

La mère tente alors d'annuler l'effet de sa malédiction par une bénédiction de son fils et par la consécration à l'Eternel d'une partie de la somme restituée. La

manifestation de cette consécration sera la fabrication de statues destinées au culte dans la maison de Mika avec même un de ses fils établi prêtre.

Nous avons là un exemple magnifique de l'engrenage du péché sous couvert de religiosité. C'est une succession de transgressions de la volonté de DIEU tout en utilisant son saint nom. Il y a le vol (8^{ème} commandement), le non-respect du parent (5^{ème} commandement), puis des pratiques superstitieuses puisqu'avec des paroles de bénédiction et des dons d'argent on croit pouvoir orienter l'action de DIEU. Ensuite, il y a la fabrication d'idole (2^{ème} commandement) et la création d'un lieu de culte en dehors du lieu où se trouve l'arche de l'alliance (à l'époque l'arche était à Silo). Enfin, il y a l'installation d'un prêtre pris dans la descendance de Mika, un Éphraïmite, alors que seuls les descendants d'Aaron (une branche des Lévites) avaient accès à la prêtrise.

Ces gens prétendent vivre pieusement et honorer le DIEU unique, souverain et trois fois saint, mais dans le mépris total de sa volonté puisque tous les actes précédemment énumérés sont des infractions à la Loi de Moïse. Ces gens sont dans la méconnaissance de qui est l'Eternel. Ils disent « Seigneur, Seigneur » mais ils ne le connaissent pas.

Mais ce n'est pas tout car voici l'acte 2 avec l'arrivée d'un jeune Lévite, lui aussi guère préoccupé par le respect de la volonté de DIEU. Il arrive en effet de Bethléem, une ville qui ne relevait pas de l'héritage de sa tribu, et il cherche à s'installer n'importe où du moment qu'il y trouve son intérêt. Son souci est de se vendre au plus offrant et c'est avec cynisme qu'il joue au prophète en garantissant la bénédiction de DIEU aux espions de la tribu de Dan. Les pratiques superstitieuses de Mika sont alors pleinement satisfaites : avec des idoles dans sa maison et un descendant de Lévi pour exécuter des cérémonies, Mika est convaincu que le Seigneur ne peut que lui faire du bien. Mika est certain de s'être acheté les faveurs de DIEU !

Acte 3, c'est l'arrivée des descendants de la tribu de Dan qui ont refusé de s'emparer du territoire que DIEU leur accordait en héritage lors de la conquête de Canaan. Or ils présentent la conquête de la région de Laïch comme étant voulue par DIEU. La droiture ne les étouffe guère puisqu'à l'occasion de la traversée des montagnes d'Ephraïm, ils volent les idoles de Mika, achètent les services du jeune Lévite et se débarrassent de leurs poursuivants en les menaçant de mort. Tout ceci parce qu'ils sont persuadés qu'avec ces idoles et le prêtre, ils se garantissent la bénédiction du Seigneur ! Grâce à leur violence, ils sont persuadés d'avoir fait de DIEU leur serviteur.

Ainsi tous ces Israélites fonctionnent selon une compréhension complètement pervertie de ce qu'est l'alliance avec l'Eternel. Ce sont des païens bien qu'invoquant le nom du Seigneur, bien que prétendant rendre un culte au seul DIEU véritable. Avec une foi ne reposant que sur des rites, des objets, des lieux

mais un jour ou l'autre ces éléments du monde disparaissent alors on se retrouve comme Mika, que face au vide et au désespoir.

Cette histoire nous interroge sur notre pratique religieuse. Dans un premier temps nous pourrions penser que nous ne sommes pas concernés, que les acteurs de cette histoire lamentable sont des êtres archaïques, que nous sommes bien plus évolués qu'eux notamment sur le plan spirituel, et qu'avec Jésus l'Église sait qu'elle est sauvée par la grâce. Et pourtant. Nombreux sont, aujourd'hui encore, les chrétiens qui croient manipuler DIEU avec des rites. Qui croient au pouvoir du baptême plus qu'en DIEU qu'ils confessent. Qui croient au prêtre ou à la prière de certaines personnes. Qui sacralisent le jeûne ou des formules de prière. Bref qui rendent un culte au DIEU véritable sans le connaître et surtout sans chercher à le connaître.

2- Notre pratique religieuse

Quand Jésus a été interrogé par la Samaritaine quant au lieu approprié pour rendre un culte à DIEU, Jésus a répondu :

« L'heure vient, et elle est déjà là, où les vrais adorateurs adoreront le Père par l'Esprit et en vérité ; car le Père recherche des hommes qui l'adorent ainsi. Dieu est Esprit et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent par l'Esprit et en vérité. » (Jn 4.23-24)

Le culte agréé par DIEU est celui qui est inspiré par l'Esprit et adressé à DIEU le Père, en Christ qui est la vérité.

Avec le Sermon sur la Montagne, Jésus donne sa Loi. Il ne s'agit pas d'une loi nouvelle qui viendrait abroger et remplacer celle de Moïse, il s'agit de la même loi mais interprétée de façon tout autre que la façon légaliste des pharisiens. La compréhension de la Loi par Jésus est celle qui respecte l'esprit de la loi, à savoir l'obligation de justice et d'amour envers DIEU et envers son prochain, et qui est guidée dans son application par l'Esprit Saint.

Nous avons à obéir à DIEU et c'est cela l'adorer en vérité, ainsi que Jésus l'a déclaré à la fin du Sermon sur la Montagne : **Mt 7.21-23**

Il ajoute une petite histoire pour illustrer cette obligation d'obéissance, celle d'un homme qui bâtit sa maison sur le sable et d'un autre qui bâtit la même maison sur le roc. Extérieurement on ne voit pas la différence comme extérieurement on ne voit pas de différence entre une personne qui rend un culte et ne connaît pas vraiment DIEU et une autre qui rend le même culte mais qui est en communion avec le Seigneur. Que vienne la tempête, qu'arrivent des Danites, le premier se retrouve les mains vides quand le second est toujours fermement établi dans le Seigneur.

Que le Seigneur nous garde de toute superstition. Qu'il nous tienne fidèle avec un cœur toujours assoiffé de mieux le connaître afin que notre culte lui soit rendu par l'Esprit et en vérité. AMEN